

UNION INTERPARLEMENTAIRE- UIP

COMPTE RENDU DE LA 142^E ASSEMBLÉE

TENUE EN VISIOCONFÉRENCE DU 24 AU 27 MAI 2021

Du fait de la pandémie de Covid 19, l'Union interparlementaire, qui avait déjà dû reporter à deux reprises sa 142^e Assemblée, l'a tenue en visioconférence du 24 au 27 mai.

Celle-ci a réuni un millier de participants venant de 140 parlements.

Le Parlement français y était représenté par une délégation conduite par **Hubert JULIEN-LAFERRIÈRE**, député, président exécutif du groupe français de l'UIP, chef de la délégation, membre du comité sur les questions relatives au Moyen-Orient de l'UIP, et constituée de **Robert del PICCHIA**, sénateur, membre du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, **Philippe DALLIER**, sénateur, membre du bureau de la commission de la paix et de la sécurité internationale, **Laurence DUMONT**, députée membre du Comité des droits de l'homme des parlementaires, **Michel LARIVE**, député, membre du groupe de travail sur la science et la technologie, **Didier MARIE**, sénateur, membre du bureau de la commission de la démocratie et des droits de l'homme, **Véronique RIOTTON**, députée, membre du réseau des femmes parlementaires, et **Xavier IACOVELLI**, sénateur.

La session de la 142^e assemblée a été précédée par les réunions des différents organes de l'UIP, qui se sont déroulées entre le mardi 13 avril et le jeudi 20 mai. Elle a également été préparée et précédée par plusieurs réunions de concertation du groupe géopolitique auquel appartient le parlement français, le groupe des Douze plus.

I -LES REUNIONS PREPARATOIRES DU GROUPE DES DOUZE PLUS

Le groupe des Douze plus a tenu plusieurs réunions en visioconférence avec la plate-forme KUDO :

- le **groupe** a tenu une première réunion, le *vendredi 23 avril*, à laquelle a participé **Philippe Dallier**, pour arrêter les modalités suivant lesquelles il serait procédé à l'élection des candidats que présenterait le groupe pour les postes à pourvoir au sein de l'UIP ;

- une seconde réunion du **groupe** s'est tenue le *lundi 26 avril* pour élire les candidats que présenteraient les Douze plus aux postes à pourvoir ; **Xavier Iacovelli et Michel Larive, Hervé Maurey et Véronique Riotton**, ont présenté leur candidature respectivement au Conseil du Réseau des jeunes parlementaires, au groupe de travail sur la science et la technologie, au bureau de la Commission permanente du développement durable, et au Bureau des femmes parlementaires ; **Philippe Dallier et Véronique Riotton**, qui avaient été investis par le groupe français pour exprimer les deux voix dont il disposait dans cette élection, ont ensuite pris part au scrutin, à l'issue duquel **Michel Larive** a été désigné comme candidat du groupe des Douze plus au groupe de travail sur la science et la technologie, et **Véronique Riotton** pour être candidate au Bureau des femmes parlementaires ;

- le **Comité directeur des Douze plus** s'est réuni le *lundi 17 mai* ; cette réunion, à laquelle ont pris part **Philippe Dallier**, en qualité de membre du bureau de la Commission permanente de la Paix et de la sécurité internationale, et **Didier Marie** en qualité de membre du bureau de la Commission permanente de la Démocratie et des droits de l'homme, a permis à l'instance dirigeante du groupe des Douze plus d'avoir un premier échange de vues sur les points les plus sensibles inscrits à l'ordre du jour de la réunion plénière du groupe, quatre jours plus tard ; au cours de cette réunion, le parlementaire belge Andries Gryffroy a été élu par consensus Vice-président du groupe ;

- le **groupe des Douze plus** s'est réuni en Assemblée générale le *vendredi 21 mai* pour débattre des positions communes qu'il prendrait au cours de la 142^e assemblée de l'UIP ; au cours de cette réunion, à laquelle ont participé **Philippe Dallier, Hubert Julien-Laferrrière, Michel Larive et Véronique Riotton**, le groupe a apporté son plein soutien à la demande formulée par le groupe britannique de porter devant les instances de l'UIP, Comité exécutif ou Comité des droits de l'homme de parlementaires, les sanctions prises par les autorités chinoises à l'encontre de parlementaires européens qui avaient formulé des critiques, dans l'exercice de leur mandat parlementaire, sur la situation des droits de l'homme en Chine, et dénoncé les exactions commises contre des opposants, et contre les Ouïghours ; il a également donné son approbation à la proposition formulée par la délégation portugaise d'organiser à l'occasion de la prochaine assemblée un événement pour assurer la promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques qui sont battues en brèche de par le monde, comme le montrent la situation au Myanmar, en Biélorussie, au Mozambique, et dans d'autres pays ; il a également soutenu la proposition portugaise de condamner le renversement par les militaires du pouvoir démocratiquement élu au Myanmar, et de demander la libération des dirigeants, ministres et députés détenus ;

II- LES REUNIONS DES DIFFERENTS ORGANES DE L'UIP

Dans les semaines qui ont précédé la tenue proprement dites de la 142^e assemblée, l'UIP a organisé en visioconférence les réunions des principaux organes qui la composent.

Le **Bureau de la Commission de la paix et de la sécurité internationale** s'est réuni le *mardi 13 avril 2021*, sous la présidence de **Philippe Dallier**, Vice-président, puis sous celle de son Président, José Ignacio Echaniz (Espagne), retardé par un problème de connexion. La réunion a débuté par un échange de vues sur la situation politique au cours de laquelle Philippe Dallier a évoqué l'impact de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales. Il a estimé que cette crise, parce qu'elle est une crise globale, aurait dû appeler une réponse globale et une meilleure coordination des politiques par l'Organisation mondiale de la Santé ; il a également évoqué la lutte contre le terrorisme, dans laquelle la France est fortement engagée, en particulier en Afrique, au Sahel, avec l'appui de l'Union européenne ; il s'est également inquiété de l'escalade sur le dossier ukrainien, et des tensions provoquées par l'attitude de la Turquie en Méditerranée orientale. Le bureau a ensuite retenu pour thème de la prochaine résolution : « *repenser et redéfinir les approches actuelles des processus de paix pour instaurer une paix durable* » ; et envisagé d'organiser des débats sur les deux autres thèmes proposés : « *s'attaquer aux risques de détournement dans les transferts d'armes* » et « *utiliser les concepts de sécurité traditionnelle et humaine pour évaluer les menaces* ».

M. Hubert Julien-Laferrière a participé le *mercredi 14 avril* et le *lundi 10 mai* aux réunions du **Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient**. Ont été particulièrement évoqués les derniers événements de Jérusalem et de Gaza avec des prises de position turque, palestinienne et israélienne. La France a soutenu le communiqué du comité qui a condamné toute forme de violence, appelé à la retenue et rappelé les droits légitimes des parties concernées. **Hubert Julien-Laferrière** a soumis au comité une résolution appelant à un embargo sur les armes à destination de pays engagés dans la guerre au Yémen.

Le **comité de rédaction de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale** s'est réuni le *jeudi 22 avril* pour examiner le projet de résolution de la commission intitulé « *Stratégies parlementaires pour renforcer la paix et la sécurité face aux menaces et aux conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences* ».

Le comité de rédaction, constitué des rapporteurs et de représentants de différents groupes géopolitiques, a élu à sa présidence **Robert del Picchia** ; sous sa présidence, il a procédé à l'examen du texte de consensus préparé par les rapporteurs, qui intégrait dans la version initiale une partie des 130 amendements déposés sur ce texte ; il a accepté un certain nombre d'amendements supplémentaires, permettant ainsi l'adoption par consensus d'un projet de texte révisé qui a été adopté ensuite par la commission puis par l'Assemblée au terme de la procédure écrite d'approbation tacite définie dans le règlement spécial relatif au déroulement des sessions en ligne de l'Assemblée et des commissions permanentes.

La **Commission permanente du développement durable** et la **Commission permanente des affaires des Nations Unies** ont tenu, le *mardi 27 avril*, une réunion conjointe pour débattre du thème général : « *Surmonter la pandémie aujourd'hui et mieux construire l'avenir : le rôle des parlements* ». **Véronique Riotton**, s'exprimant au nom du groupe français, a décrit le plan de relance mis en place par le gouvernement français, indiquant que celui-ci se

proposait de changer le modèle économique et d'aller vers une économie « décarbonée » : sur les 100 milliards d'euros inscrits à ce plan, une trentaine de milliards doivent en effet être consacrés à des industries « vertes » pour accompagner cette évolution structurelle, en privilégiant des activités à forte valeur ajoutée. Elle a indiqué que le parlement français avait voté ces mesures et veillerait à leur traduction.

Didier Marie a participé le *mardi 11 mai* à la réunion du **bureau de la Commission de la démocratie et des droits de l'homme** dont il est membre. Intervenant dans le débat sur la place de la démocratie et des droits de l'homme dans la prochaine stratégie de l'UIP, il a estimé que la pandémie avait exacerbé les difficultés préexistantes et avait soulevé de nouveaux problèmes. Ainsi, les parlements avaient dû s'adapter au travail à distance imposé par la situation sanitaire, ce qui pose des questions en termes de qualité et de nature des débats, ainsi que de recours aux modes de votation : car si la démocratie repose par nature sur le débat contradictoire, celui-ci est plus complexe à organiser « en distanciel ». D'autres libertés intrinsèques à la démocratie comme la liberté de réunion ont également été affectées. Enfin, les processus électoraux ont souvent dû être reportés. Cette expérience devait inviter les parlementaires, dans les mois et les années à venir, à se poser la question du juste équilibre entre les mesures sanitaires et le fonctionnement de la démocratie. Les parlements devaient également réfléchir à la place du numérique dans la délibération parlementaire, et au problème de la sécurité des échanges. Enfin, la crise avait soulevé avec davantage d'acuité la question de la relation entre les médias et les représentants du peuple élus : ces derniers devaient se garder de courir après une information qui privilégie trop souvent le sensationnel et l'actualité immédiate. Comment éviter de légiférer sous la pression de l'opinion ? Comment lutter contre les fausses nouvelles ? Autant de questions délicates auxquelles il est bien difficile d'apporter des réponses...

Laurence Dumont a participé aux travaux du **Comité des droits de l'homme des parlementaires**, qui s'est réuni tous les jours entre le *6 et le 11 mai*. Le Comité a eu une activité particulièrement intense dès lors qu'il s'est penché sur le cas des trop nombreux parlementaires emprisonnés ou bridés dans leur liberté.

La 4^e Commission permanente des **affaires des Nations Unies** a tenu deux séances le *mardi 27 avril* pour un débat sur le thème général, conjointement avec la Commission du développement durable, et le *jeudi 29 avril* pour un débat sur les mesures à prendre dans le cadre de l'ONU 75. **Michel Larive** y a participé.

Enfin, **Véronique Riotton** a participé au **Forum des femmes parlementaires** à deux séances le *lundi 10 mai* et le *mercredi 12 mai*. Les débats ont notamment évoqué l'égalité intergénérationnelle dans les parlements.

II –LES RÉUNIONS PLÉNIÈRES : LE CONSEIL DIRECTEUR ET L'ASSEMBLÉE

Le **Conseil directeur** de l'UIP a tenu deux réunions, le *lundi 24 et mardi 25 mai*. Chaque parlement, disposant de trois voix, y était représenté par trois délégués. **Hubert**

Julien-Laferrrière, Philippe Dallier et **Véronique Riotton** y ont participé pour le groupe français.

Au cours de ces réunions, le Conseil directeur a procédé à l'élection de nouveaux membres sur les postes vacants. Il a élu Rezva Kavakci Kan (Turquie) et Gennaro Migliore (Italie) au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. Il a ensuite élu au Comité des droits de l'homme des parlementaires Constança Urbano de Sousa (Portugal), Samuel Cogolatti (Italie), Sven Spengemann (Canada), Lia Quartapelle (Italie), Boris Mbuku Lakarde (République démocratique du Congo) et Carlos Asian Pereira (Uruguay).

Le Conseil a pris acte que le volet présentiel de la Conférence des Présidents de parlement se déroulerait à Vienne du 6 au 8 septembre, et qu'il serait suivi, le 9 septembre, de la première Conférence mondiale sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ; il a pris acte également de ce que la 143^e assemblée ne pourrait se dérouler début novembre 2021 à Kigali, mais que le Rwanda restait candidat pour organiser l'assemblée d'octobre 2022.

L'assemblée plénière de l'UIP s'est réunie les *mercredi 26 et jeudi 27 mai* pour débattre du thème général : « *Surmonter la pandémie aujourd'hui et mieux construire l'avenir* », et adopter formellement les résolutions préparées par la Commission de la paix et de la sécurité internationale et la Commission du développement durable. **Philippe Dallier** et **Hervé Maurey** y ont participé au nom du groupe français.